



## **Concours de recrutement du second degré**

### **Rapport de jury**

---

**Concours : CAPLP externe & CAFEP-CAPLP**

**Section : Conducteurs routiers**

**Option :**

**Session 2019**

Rapport de jury présenté par :  
Mohamed BAZIZ  
Inspecteur général de l'éducation nationale  
Président du jury

# Sommaire

<b>1. Composition du directoire.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Textes officiels de référence.....</b>	<b>3</b>
<b>3. Organisation.....</b>	<b>3</b>
3.1. Épreuve d'admissibilité .....	3
3.2. Épreuve d'admission.....	3
<b>4. Statistiques .....</b>	<b>4</b>
4.1. Résultats globaux.....	4
4.2. Épreuve d'admissibilité .....	4
4.3. Épreuve d'admission.....	4
4.4. Ensemble des épreuves.....	4
<b>5. Commentaires sur les épreuves.....</b>	<b>4</b>
<b>5.1. Épreuve d'admissibilité .....</b>	<b>4</b>
5.1.1. Conseils aux candidats .....	5
<b>5.2. Épreuve d'admission.....</b>	<b>5</b>
5.2.1. Travaux pratiques (réalisation et exploitation d'un transport).....	5
5.2.2. L'exploitation pédagogique.....	6
5.2.3. Conseils aux candidats .....	7
<b>6. Observations et conseils généraux aux candidats.....</b>	<b>8</b>
<b>7. Corrigé de l'épreuve d'admissibilité.....</b>	<b>9</b>

*Les réunions préparatoires à cette session 2019 du concours externe CAPLP Conducteurs routiers se sont déroulées au lycée professionnel MONTAIGNE d'Amiens. Les épreuves d'admission se sont déroulées du 11 au 19 juin dans de très bonnes conditions.*

*Les membres du jury adressent de vifs remerciements au Proviseur de cet établissement et à son Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques ainsi qu'à leurs collaborateurs pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé ainsi et surtout à la rigueur de l'organisation et de l'accompagnement durant ces journées.*

LE RAPPORT DE JURY EST ETABLI SOUS LA RESPONSABILITE DU PRESIDENT DE JURY

## **1. Composition du directoire**

**Président :** Mohamed BAZIZ

Inspecteur général de l'éducation nationale – STI

**Vice - Président :** Monsieur Thierry RAIMBAUT

Inspecteur de l'éducation nationale - STI

## **2. Textes officiels de référence**

Les textes officiels régissant les concours du second degré Session 2020 sont disponibles sur le site du Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse à l'adresse :

<http://www.education.gouv.fr/pid63/siac2.html>

Le guide pratique à l'usage des candidats pour s'inscrire aux concours de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche est disponible sur Internet à l'adresse :

<http://www.education.gouv.fr/pid437/guide-concours-personnels-enseignants-d-education-et-d-orientation-des-colleges-et-lycees.html>

Le BOEN n° 2 du 12 janvier 2012 traite de l'organisation pour les candidats présentant un handicap.

Ce concours fait partie de ceux pour lesquels il n'existe pas de diplômes de niveau supérieur à celui du baccalauréat. Il relève du groupe A.

## **3. Organisation**

Une épreuve écrite d'admissibilité

Une épreuve d'admission

### **3.1. Épreuve d'admissibilité**

Exploitation pédagogique d'un dossier technique. Coefficient 1. Durée : quatre heures.

L'épreuve consiste en une exploitation pédagogique visant à développer des compétences figurant dans un référentiel du champ professionnel de l'option choisie. À partir d'un dossier technique fourni au candidat comportant les éléments nécessaires à l'étude, l'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable :

- de proposer l'organisation pédagogique d'une séance, d'en définir la place et les objectifs dans une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques et les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée ;
- d'élaborer les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

### **3.2. Épreuve d'admission**

Épreuve de mise en situation professionnelle, coefficient 2

#### **Quatre étapes**

Travaux pratiques :

Préparation de l'exploitation pédagogique :

Présentation de l'exploitation pédagogique :

Entretien :

#### **Durée**

quatre heures ;

une heure ;

trente minutes ;

trente minutes ;

L'épreuve a pour but d'évaluer, dans l'option choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné.

Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus.

L'entretien avec le jury permet également d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.

## **4.Statistiques**

### **4.1.Résultats globaux**

Type concours	Nombre de postes	Inscrits	Présents à l'admissibilité	Admissibles	Présents à l'admission	Admis
CAPLP	22	164	104 (63 %)	52 (50%)	49 (94 %)	22 2 en liste complémentaire (49%)
CAFEP-PLP	2	16	14 (88%)	4 (29%)	4 (100%)	2 (50%)

Taux dans une case : Effectif de la case/Effectif de celle à gauche

### **4.2.Épreuve d'admissibilité**

Note la plus élevée	15,53
Note du dernier admissible	6,16
Note la moins élevée	0,47
Moyenne des admissibles	11,14
Moyenne de l'épreuve	7,8

### **4.3.Épreuve d'admission**

Note la plus élevée	19,6
Note du dernier admis	9,1
Note la moins élevée	3,1
Moyenne des admis	15,85
Moyenne de l'épreuve	12,27

### **4.4.Ensemble des épreuves**

Note la plus élevée	15,76
Note la moins élevée	4,14
Moyenne	11,88
Barre d'admission : externe	12,73
Barre d'admission : privé	12,38
Moyenne des admis	14,64

## **5.Commentaires sur les épreuves**

### **5.1.Épreuve d'admissibilité**

Le référentiel du baccalauréat professionnel Conducteur Transport Routier Marchandises (CTRM) constitue une référence et situe le niveau minimal attendu pour le développement des compétences et leurs savoirs associés.

Le jury évalue :

- l'organisation pédagogique de la séance proposée par le candidat, l'identification des objectifs de la séquence de formation, la description des contenus, les moyens pédagogiques à mobiliser et les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée ;
- la présence et le contenu des documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeur, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

Les membres du jury se félicitent d'avoir rencontré :

- des situations pédagogiques pertinentes et exploitables ;

- des documents de synthèse appropriés dont la qualité mérite d'être soulignée ;
- des copies soignées clairement présentées et correctement structurées ;

Toutefois, les membres du jury déplorent :

- des réponses hors sujet en raison d'une mauvaise maîtrise du référentiel de certification (distinction tâche, compétence, savoir associé) ; ou d'une lecture insuffisante des consignes ;
- des copies traitant la moitié, pour certaines bien moins, du sujet et souvent pas correctement ;
- une maîtrise insuffisante du vocabulaire professionnel et pédagogique ;
- un niveau en orthographe défectueux ;
- des réponses en inadéquation avec les questions traitées ;
- la non exploitation des annexes fournies dans le sujet ;
- des connaissances scientifiques et techniques superficielles ;
- une méconnaissance des démarches et méthodes pédagogiques qui ne conduit pas à l'identification des séances dans la séquence ;
- l'absence d'une approche pluridisciplinaire ;
- l'absence de lien avec les PFMP ;
- l'insuffisance de production de documents techniques et pédagogiques nécessaires à l'illustration de la séquence.

### **5.1.1. Conseils aux candidats**

Le jury recommande fortement aux candidats :

- de prendre connaissance du référentiel baccalauréat professionnel CTRM et d'en identifier les différentes parties : référentiel des activités professionnelles (RAP), référentiel de certification, distinction tâches, compétences et savoirs associés, épreuves d'examen ;
- de se rapprocher d'un lycée professionnel disposant d'une formation au baccalauréat professionnel CTRM et et/ou d'un CAP afin de s'approprier des organisations pédagogiques s'articulant autour du RAP et des compétences professionnelles. Une telle démarche permet de s'immerger dans le milieu professionnel et pédagogique propice à appréhender la mise en œuvre de méthodes et de pratiques d'enseignement formatrices. Des échanges avec les équipes pédagogiques des établissements sont indispensables pour les candidats n'ayant pas ou peu d'expérience de l'enseignement professionnel ;
- de prendre connaissance du sujet dans son intégralité avant de procéder à l'analyse des questions ;
- de produire des documents de qualité en vérifiant l'orthographe, la grammaire et en évitant les erreurs de syntaxe ; « *maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement* » (Cf. référentiel de compétence du professeur) est une des compétences professionnelles attendue d'un professeur. Un faible niveau dans ces domaines est incompatible avec les missions de l'enseignant ;

## **5.2. Épreuve d'admission**

### **5.2.1. Travaux pratiques (réalisation et exploitation d'un transport)**

Les candidats sont amenés à réaliser successivement un transport routier et un exposé relatif à l'enseignement de la conduite routière, à la veille technologique et réglementaire.

Il est attendu des candidats qu'ils effectuent ces différentes tâches professionnelles et qu'ils fassent montre de leur expertise théorique et pratique de la discipline.

#### **5.2.1.1. Réaliser un transport routier (2h) en trois phases**

Description :

Circulation de 55 min dont 10 maxi de conduite démonstrative  
Analyse d'une situation rencontrée lors de la conduite  
Gestion d'un incident lors de la réalisation d'un transport

### **5.2.1.2. Recherche et échange relatif à la réglementation des transports et à la veille technologique et réglementaire (2h) en deux phases**

Description :

La réglementation des transports

La veille technologique et réglementaire (récentes pas seulement celles dans l'année)

Le jury évalue :

- la prise en charge du véhicule ;
- la conduite rationnelle, citoyenne et en sécurité ;
- les manœuvres du véhicule ;
- l'organisation du poste de travail et la gestion des activités dans le temps imparti ;
- le comportement du candidat face à la résolution problèmes ;
- l'analyse des activités professionnelles effectuées et la démarche pédagogique proposée ;
- la prise en compte des évolutions technologique et réglementaire ainsi que la capacité à les développer.

Les membres du jury notent qu'un certain nombre de candidats a :

- réalisé une conduite professionnelle, souple et rationnelle ;
- mis en œuvre une démarche de résolution de problèmes ;
- fait preuve d'autonomie et de réactivité ;
- fait valoir des connaissances dans les domaines technologique et réglementaire.

Toutefois, les membres du jury déplorent que :

- les prestations en conduite soient insuffisantes au regard des attentes du jury : manque d'aisance dans la pratique de la conduite et parfois même pratique incompatible avec la conduite rationnelle ;
- les manœuvres ne soient pas toujours maîtrisées ;
- les connaissances technologiques relatives au fonctionnement des systèmes soient superficielles ;
- les évolutions technologique et réglementaire soient citées sans que les contenus ne soient maîtrisés.
- l'ensemble des tâches attendues ne soit réalisé que partiellement en raison notamment d'une mauvaise gestion du temps.

### **5.2.2. L'exploitation pédagogique**

Il est attendu des candidats qu'ils proposent, à partir d'une situation donnée, une séance de formation mettant en évidence la démarche pédagogique et les activités à proposer aux élèves en lien avec la problématique posée.

Les moyens informatiques mis à leur disposition permettent d'optimiser le temps de présentation et facilitent la production de documents pédagogiques comme la fiche contrat, les documents de préparation, les documents élèves etc.

Le jury évalue :

- l'exploitation rationnelle du référentiel concerné ;
- la maîtrise des concepts de séance, séquence, situation professionnelle, objectif pédagogique, prérequis, synthèse, évaluation ;
- la cohérence de la construction de la séquence et le positionnement de la séance ;
- l'identification des compétences visées et les savoirs associés correspondants ;
- la prise en compte des besoins et des acquis des élèves ;
- la maîtrise des savoirs et savoir-faire caractéristiques du champ professionnel concerné ;
- la production de documents pédagogiques ;
- le niveau de réflexion pédagogique conduite par le candidat ;
- les connaissances relatives à l'organisation des enseignements sur le cycle de formation du ou des diplômes professionnels concernés ;
- l'aptitude à agir de façon éthique et responsable ;
- l'aptitude du candidat à s'exprimer correctement et à maîtriser le vocabulaire professionnel ;
- la réactivité du candidat.

Les membres du jury ont apprécié :

- les présentations orales illustrées notamment par un diaporama ;
- la réactivité et la capacité à prendre en compte les remarques du jury ;
- la qualité de la production de documents techniques et pédagogiques tant sur la forme que sur le fond ;
- la posture du candidat adaptée au métier d'enseignant.

Néanmoins, les membres du jury constatent dans certains cas :

- une posture du candidat en inadéquation avec celle attendue d'un professeur ;
- un manque de recul sur les contenus présentés et une incapacité à se remettre en question ;
- l'absence de documents techniques écrits ;
- la non-utilisation des moyens informatiques mis à disposition ;
- une mauvaise gestion du temps et une lecture incomplète du sujet et des attentes ;
- une méconnaissance de l'organisation des enseignements dans la voie professionnelle ;
- des lacunes en matière de démarches et méthodes pédagogiques ;
- une connaissance confuse, voire erronée du fonctionnement d'un EPLE (établissement public local d'enseignement) ;

### **5.2.3. Conseils aux candidats**

Le jury conseille :

- **au niveau de la pratique professionnelle**
  - de se perfectionner au niveau de la conduite, des manœuvres, du respect du protocole de sécurité... ;
  - d'adapter sa tenue vestimentaire en fonction de la nature de l'épreuve, notamment en ce qui concerne les équipements de protection individuelle (EPI).
- **au niveau des connaissances techniques, technologiques et réglementaires**
  - de mettre à jour ses connaissances technologiques afin de résoudre un incident technique ;
  - de s'informer sur les évolutions technique et réglementaire des véhicules et du transport de marchandises en consultant par exemple des sites Internet ciblés et des revues professionnelles mais aussi en se rapprochant de concessions automobiles et d'enseignes appropriées.
- **au niveau du contexte de l'enseignement professionnel**
  - de maîtriser le contenu d'un référentiel en se rapprochant de professeurs ou d'une équipe pédagogique confirmée ;
  - d'appréhender l'organisation des enseignements généraux et professionnels d'un lycée professionnel en consultant notamment des sites officiels comme Eduscol ;
  - de distinguer les différentes pratiques pédagogiques mises à la disposition des enseignants de lycée professionnel pour mobiliser les élèves, comme l'accompagnement personnalisé, l'enseignement général lié à la spécialité... ;
  - de s'approprier le fonctionnement d'un établissement public local d'enseignement en sollicitant une rencontre avec un chef d'établissement ;
- **au niveau de l'exploitation des sujets proposés :**
  - de lire attentivement le sujet dans son ensemble et de procéder à l'analyse de son contenu avant de répondre aux questions posées ;
  - de gérer le temps imparti afin de ne négliger aucune partie des travaux demandés ; pour ce faire, un entraînement régulier est indispensable.
- **au niveau de la prestation orale**
  - d'adopter la posture adaptée au métier d'enseignant ;
  - de respecter le temps imparti qui ne peut être atteint qu'avec un entraînement régulier à ce type d'activités ;
  - d'être à l'écoute des questions et des remarques des membres du jury ;
  - de veiller à être structuré et clair.
- **au niveau de l'exploitation pédagogique**
  - d'exploiter efficacement et rationnellement les supports mis à disposition comme le tableau, l'outil informatique... ;
  - de se familiariser avec les approches pédagogiques et didactiques du domaine de la conduite routière en se rapprochant d'équipes pédagogiques confirmées ;
  - de s'efforcer de justifier les choix pédagogiques proposés ;
  - de proposer des séances pédagogiques réalistes mettant en œuvre des activités exploitables en lycée professionnel en prenant en compte le profil des élèves à former.

## **6.Observations et conseils généraux aux candidats**

Le jury constate que plusieurs candidats, qui ont obtenu des notes moyennes à l'épreuve d'admissibilité, se sont révélés très performants à l'admission. Les membres du jury soulignent que certains candidats ont fait preuve d'une réelle écoute des conseils prodigués par le jury et ont su les réinvestir tout au long de l'épreuve.

Toutefois, ils regrettent que d'autres, au contraire, n'ont pas su mettre en œuvre les savoir-faire indispensables à l'exercice du métier d'enseignant, en cause le plus souvent, la méconnaissance des disciplines liées à la filière et le manque de préparation aux du concours.

En outre, il convient de rappeler que le contact avec les élèves ne suffit pas (même à temps plein) pour être admis. Les emplois de contractuels ne couvrent pas toujours l'ensemble des missions de l'enseignant ni même l'ensemble des enseignements professionnels du référentiel du baccalauréat professionnel.

Enfin, force est de constater que certains candidats n'ont pas pris la précaution d'actualiser leurs connaissances sur les évolutions techniques et réglementaires, d'autres ne les maîtrisant que partiellement. Le référentiel est quant à lui un outil incontournable de l'enseignant qu'il lui appartient de s'approprier pour en faire une exploitation optimale.

En ce qui concerne l'attitude de certains candidats il est à noter que la posture adoptée tout au long des épreuves de l'admissibilité n'est pas toujours compatible avec l'exercice des missions d'enseignant (posture, tenue vestimentaire, réaction face aux remarques du jury...).

Le jury conseille donc aux futurs candidats :

- de prendre connaissance du règlement du concours et de s'y conformer ;
- de prendre en compte les recommandations décrites dans ce rapport de jury et de mettre en place des stratégies de remédiation dans les domaines non maîtrisés ;
- de prendre connaissance du référentiel de l'enseignant (B.O.E.N. 25/07/2013) et des obligations de service (B.O.E.N. 20/08/2014) ;
- de prendre connaissance de l'ensemble des référentiels des formations assurées par les professeurs de conduite routière ;
- de s'assurer de la maîtrise des connaissances technologiques, scientifiques et réglementaires liées au métier ;
- de s'entraîner à exploiter des données, des ressources, des schémas, graphes ou courbes en relation avec la formation à assurer ;
- d'acquérir une bonne maîtrise des divers outils de communication et supports didactiques ;
- de s'approprier les contenus concernés et d'être capable de les utiliser dans une démarche pédagogique ;
- de se rapprocher d'un établissement assurant la formation aux diplômés de la filière et des entreprises du secteur afin de s'informer sur les modalités de formation et de prise en charge des jeunes ;
- de faire preuve de curiosité scientifique et technique et de consulter régulièrement le site de la filière conduite routière, hébergé par l'académie de Lyon : <http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/conduite-routiere/> .

## 7. Corrigé de l'épreuve d'admissibilité

### DOSSIER SUJET

La mission de l'enseignant, responsable des enseignements professionnels en conduite routière, vise à faire acquérir les compétences, les savoir-faire et les savoirs associés, nécessaires à l'exécution des activités et des tâches professionnelles décrites dans le Référentiel des Activités Professionnelles (RAP) et de s'assurer que chaque élève, au travers de différentes situations d'apprentissage sera en capacité d'atteindre les résultats et le niveau d'autonomie attendus.

#### Objectif de l'épreuve :

L'épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable :

- de proposer l'organisation pédagogique d'une séance, d'en définir la place et les objectifs dans une séquence de formation, ses contenus, les moyens pédagogiques et les activités à mettre en œuvre ainsi que l'évaluation envisagée ;
- d'élaborer les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation).

#### Contenu de l'épreuve :

L'épreuve prend appui sur un thème, une mise en situation, un dossier sujet et dossier technique, comportant les éléments nécessaires aux études proposées dans le dossier sujet. Le dossier technique est constitué d'un lexique et d'extraits du référentiel du baccalauréat professionnel « Conducteur Transport Routier Marchandises » (C.T.R.M.).

#### Thème retenu :

« *Le coût de revient d'un transport* »

#### Travail demandé :

Il est demandé aux candidat(e)s de traiter les questions développées dans les 3 parties suivantes :

<b>1<sup>ère</sup> PARTIE</b> : Définition d'une séquence pédagogique
<b>2<sup>ème</sup> PARTIE</b> : Organisation pédagogique d'une séance de formation
<b>3<sup>ème</sup> PARTIE</b> : Production de documents techniques et pédagogiques

## 1<sup>e</sup> PARTIE : Définition d'une séquence pédagogique

Situation professionnelle :

Le thème retenu à la lecture du référentiel participe à l'acquisition de la capacité C2 « Traiter – Décider – Organiser » du Bac Pro C.T. R. M.

C'est une des compétences en lien avec le Thème retenu qui est construite.

A partir de cette Compétence choisie, et de l'Extrait du référentiel C.T.R.M. (DT 2 - 5 – 6 - 7) vous définissez une séquence pédagogique

### QUESTION 1.1 : renseigner le D.R. 1

1. A l'aide du document DT5, nommer les **tâches professionnelles** à mettre en œuvre pour construire cette compétence.
2. A l'aide du document DT2, nommer les **activités** dans lesquelles est construite cette compétence.
3. A l'aide du document DT6, nommer la sous **compétence intermédiaire** qui est à construire.
4. A l'aide du document DT6, nommer les **Indicateurs de performance** attendus
5. A l'aide des documents DT7 - 11, (pages 56 à 77 du référentiel) nommer les **Savoirs associés** qui seront abordés, le **niveau taxonomique** attendu et les **limites de connaissances**.

# DR1

Activité(s) professionnelle(s) <i>Codification(s) : A 3</i>	<i>(intitulé) : Réaliser le transport et la livraison</i>					
Tâche(s) professionnelle(s) <i>Codification(s) : A 3 T 3</i>	<i>(intitulé) : Gérer ses temps de conduite, de repos et autres activités</i>					
Compétence terminale <i>Codification(s) : C 2.4 :</i>	<i>(intitulé) : Programmer ses activités</i> .					
Compétence(s) intermédiaire(s) : <i>Codification(s) : C 2.4.4</i>	<i>(intitulé) : Justifier, argumenter les différentes propositions en gérant les coûts</i>					
Indicateur(s) de performance visé(s) :	<i>(intitulé) :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les incompatibilités et anomalies constatées sont toutes signalées.</li> <li>• La proposition faite est adaptée, elle prend en compte : Les règles d'hygiène de vie, Les coûts de revient du transport, la rentabilité</li> <li>• L'argumentation est adaptée, elle est correctement étayée.</li> </ul>					
Savoir(s) associé(s) :	<b>S-5-2-2 Les coûts et le prix du transport</b>					
Savoirs associés abordés au cours de la séquence	Niveau d'acquisition (cocher la case correspondante)	Limites de connaissances,				
Le bilan et le compte de résultats	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%; text-align: center;">1</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">2</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">3</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">4</td> </tr> </table>	1	2	3	4	Notion de bilan et compte de résultats
1	2	3	4			
L'analyse des charges	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%; text-align: center;">1</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">2</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">3</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">4</td> </tr> </table>	1	2	3	4	Charges fixes et variables
1	2	3	4			
Le seuil de rentabilité	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%; text-align: center;">1</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">2</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">3</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">4</td> </tr> </table>	1	2	3	4	Calcul du point mort dans une situation simple
1	2	3	4			
Le coût de revient	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 25%; text-align: center;">1</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">2</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">3</td> <td style="width: 25%; text-align: center;">4</td> </tr> </table>	1	2	3	4	Identification des coûts à prendre en compte dans le calcul du prix de vente
1	2	3	4			

Dans le cadre d'un travail collaboratif, l'équipe enseignante, dont vous êtes membre, a arrêté les éléments suivants sur la séquence qui traitera de ce thème « Le coût de revient d'un transport » sur le cycle de formation.

Séquence composée de :

Séances d'une durée, soit de 55 minutes, soit de 90 minutes.

Seulement 2 séances se feront en classe de seconde

9 h sur le cycle de formation, seront consacrées à ce thème pour l'acquisition de la compétence choisie.

### **QUESTION 1.2 :**

Il vous est demandé de :

1. **situer** dans le calendrier de l'année scolaire (DT13) les séances subsistantes (en 1<sup>ère</sup> et en terminale)
  - En Première : Dans le 2<sup>ème</sup> semestre 3 séances
  - En Terminale : Fin 1<sup>er</sup> semestre (2 séances) et milieu du 2<sup>ème</sup> semestre (Avril 2 séances)
2. **justifier** leurs positionnements temporels
  - En Première : sachant que la majorité des élèves ont réussi leur examen Permis C, et qu'ils préparent leur CAP CLM. Ce diplôme leur donne la possibilité de travailler, pour certains, il est donc important d'introduire une notion plus approfondie sur les coûts liés aux transports qu'ils vont réaliser, comme celle sur les coûts de revient.
  - En Terminale : Approfondissement des coûts de revient, avec l'introduction du seuil de rentabilité, notion de bilan. En parallèle avec l'enseignement Eco-gestion. Des élèves sont susceptibles de poursuivre leurs études.
3. **fixer** le niveau taxonomique de chaque savoir abordé
  - Niveau taxonomique : 3 Maîtrise d'outils
4. **justifier** leurs niveaux taxonomiques (fixer par le référentiel)
  - Les savoirs sont relatifs à la maîtrise de procédés et d'outils d'étude ou d'action : Utiliser, manipuler des règles ou des ensembles de règles, de principes, en vue d'un résultat à atteindre. Maîtriser un savoir-faire.

**QUESTION 1.3 :** Pour la compétence retenue, **décrire** les liens possibles entre :

- les enseignements professionnels,
- l'organisation de la formation en milieu professionnel
- l'enseignement général lié à la spécialité (EGLS).

Enseignement PRO	PFMP	EGLS
Conduite éco, Réglementation Gestion du Transport, Calculs consommation carburant	Service exploitation en entreprise Utilisation des suivis des activités des conducteurs.	Mathématiques (calculs liés aux nombres de kilomètres parcourus...) Eco-gestion : bilan d'une entreprise, avec l'actif et le passif. Les frais de carburants, les charges et les produits...) Géographie

## 2<sup>e</sup> PARTIE : Organisation pédagogique d'une séance de formation

A partir de ce qui a été étudié en 1<sup>ière</sup> partie, du dossier technique fourni, et de la mise en situation suivante, vous organisez une séance de formation

### **Mise en situation**

« En seconde, une première séance de 2 h s'est déroulée sur des calculs simples de coûts liés aux consommables (carburant, lubrifiants, pneus...)»

La séance à construire se déroule en Première. Parmi les compétences visées nous retiendrons la C 2.4.

Il vous est demandé :

**QUESTION 2.1 : Justifier** la stratégie pédagogique qui sera mise en œuvre durant la séance, en lien avec la compétence proposée aux élèves.

Description stratégie pédagogique : En seconde, sensibilisation sur la conduite éco. En première, dans la continuité de cette conduite éco, et en lien avec la pratique (préparation à l'épreuve du Plateau par exemple) déterminer les charges variables des charges fixes liées au véhicule. La méthode inductive.

Cette méthode permet à l'élève de mieux cerner la différence entre ces deux sortes de charges tout en visualisant concrètement à l'aide du véhicule à quoi cela correspondant.

**QUESTION 2.2 : Identifier** les prérequis nécessaires pour aborder les activités de cette séance.

Prérequis : Connaître les différents organes du véhicule, différencier une charge d'un produit, avoir des notions sur la productivité, le rendement (vu en Eco-gestion), exploitation du site du CNR, Médias, revue hebdomadaire...

**QUESTION 2.3 : Indiquer et Préciser** les différentes étapes, pour faciliter l'acquisition de la compétence traitée.

1. Préparation en amont d'un document, par l'enseignant, à compléter par l'élève, et qui lui servira de guide. (charges liées au véhicule, au conducteur, à la structure)
2. Sur le véhicule, détermination des différentes charges

## Retranscription de ces charges

3. Evaluation formative
4. Remédiation
5. Document de synthèse
6. Evaluation sommative
7. Introduction de la notion de seuil de rentabilité, en vue des prochaines séances

**QUESTION 2.4 : Décrire** le travail des élèves durant la séance.

Les élèves, à l'aide du document établi par le professeur, recherchent les éléments pour leur permettre de répondre aux diverses questions. Site internet, revue, fiche de travail...

**QUESTION 2.5 : Préciser et Définir** (nature, modalités) les évaluations qui permettront d'évaluer les acquis des élèves

- Evaluation formative : application et utilisation d'un Q.C.M. informatisé. Ce sera une évaluation par échelle d'acquisition (NA, A, E.C.A.)
- Une évaluation sommative en lien avec la séquence (notée) à l'écrit. (viendra évaluer l'acquisition de la compétence) Elle consistera, pour l'élève, à définir les différentes charges (variables et fixes) et les rattacher au conducteur, au véhicule, à la structure.
- Une évaluation certificative E2 (Etude de cas certificative)

**QUESTION 2.6 : Justifier** de l'importance de la connaissance d'un coût de revient de transport pour un conducteur routier.

*Protection de l'environnement, Consommation, Pollution...*

*Cahier des charges sur les qualifications ISO (Charte Zéro émission CO2)*

*Influence sur le bénéfice de l'entreprise : salaire*

*Répercussion sur la conduite (récompense)*

### 3° PARTIE : Produire des documents techniques et pédagogiques liés à une séance prédéfinie

« Le bilan, ci-dessous, d'une partie de l'Evaluation formative (DT14), fait apparaître dans une grande majorité, des lacunes concernant la distinction des différentes charges, nécessaires pour le calcul du coût de revient. »

<b>BILAN question n° 6 – EVALUATION FORMATIVE DT 14</b>			
Elèves Groupe 1	<b>CHARGES VARIABLES</b>	<b>CHARGES FIXES VEHICULE</b>	<b>CHARGES FIXES STRUCTURE</b>
Pierre	NA	NA	NA
Alain	A	NA	NA
Sofian	NA	NA	A
Mathilde	NA	NA	A
Julien	A	A	A
Edouard	NA	NA	NA
Abdul	NA	NA	NA
Trésor	A	NA	NA
Marion	NA	NA	A
Julie	NA	NA	NA
Théo	NA	NA	NA
Léa	A	A	A

Légende : **NA** : Non Acquis – **A** : Acquis

Il vous est demandé : (en lien avec le thème traité)

**QUESTION 3.1 : Elaborer** un T.P. ou un T.D. en indiquant les moyens utilisés (techniques et numériques) pour la mise en oeuvre de celui-ci, afin que l'élève soit capable d'identifier les différentes charges variables à prendre en compte, dans le calcul du terme kilométrique et ainsi du coût de revient d'un transport. **Justifier** cet exercice sur les charges variables au regard des résultats des élèves ci-dessus

#### IDEES DE CORRECTION

- *Suite à une vidéo présentant un conducteur réalisant une journée d'activité, avec un poids lourd circulant sur différentes routes, passant un péage autoroutier, et la pause du déjeuner où le conducteur se restaure dans un « routier » ;*
- *Antérieurement à une PFMP, l'élève dans un des objectifs de cette dernière, devra prendre les renseignements nécessaires dans l'entreprise où il sera accueilli*
- *Successivement à sa PFMP, l'élève aura complété à l'aide du service concerné de l'entreprise où il a été accueilli, un document pré établi avant sa PFMP.*
- *L'enseignant pourrait guider l'élève à une métaphore, entre un humain sur le chemin d'une salle de sport ... (charges variables)*
  - *Usure des chaussures= pneumatiques (variable suivant la distance, l'effort...)*
  - *Entrée payante à la salle (annualisée/ mensuelle/ à l'heure)= péages autoroute*
  - *Consommation d'eau = consommation carburant / lubrifiant*
  - *Restauration = frais de route (variable selon les efforts, le nb de séances...)*
  - *Blessures (médecin, kiné...)=entretien /atelier*

**QUESTION 3.2 :** Créer un document de synthèse renseigné, à destination des élèves, qui illustre la réalisation du T.P.

**Exemple de synthèse :**

# SYNTHESE

## **A) Charges variables**

Les charges variables constituent un des éléments du calcul du coût de revient d'un véhicule industriel.

Ces charges variables sont :

- le carburant, 
- les lubrifiants, 
- les pneumatiques, 
- l'entretien et la réparation du  véhicule.

À ces principales charges, il est possible de rajouter :

- Les péages. 
- Les frais de déplacement des conducteurs

## **B) Charges Fixes**

### **1 - Les charges fixes liées au véhicule :**

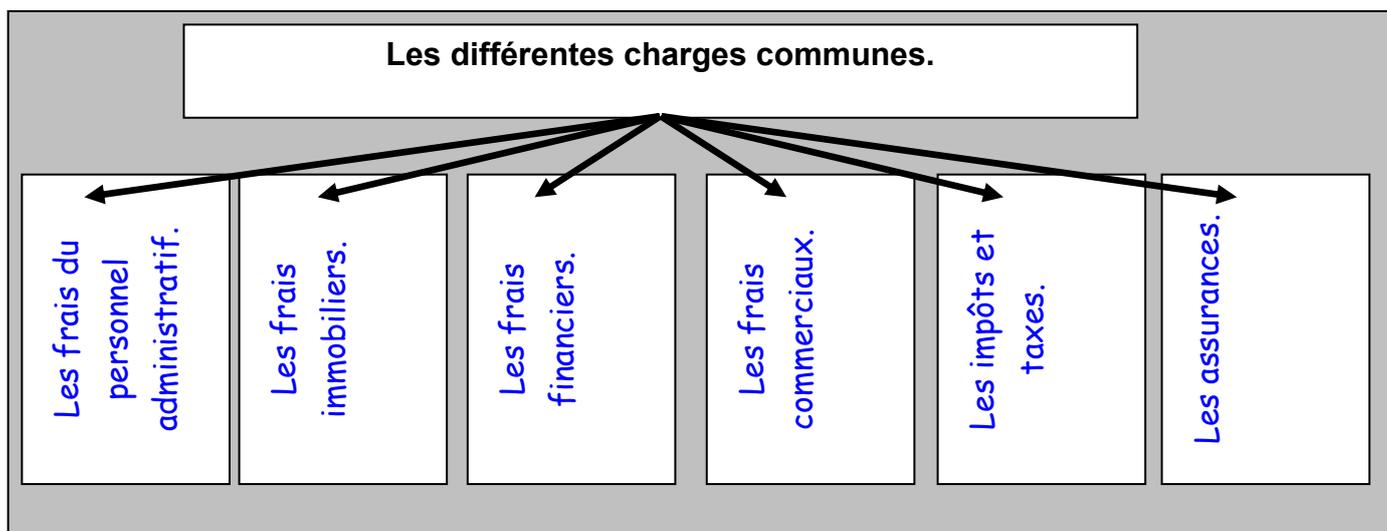
	Amortissement	€
1		40
2		24
3		14,4
4		10,8
5		10,8

1. les charges d'amortissement du matériel
2. La charge financière liée à l'augmentation du coût d'achat du prochain véhicule
3. Les frais financiers
4. Les taxes de circulation sur la voie publique
5. Les assurances
6. Le coût des visites techniques
7. les charges de conduite



## 2 - Charges fixes communes à l'entreprise.

Une entreprise de transport a, pour fonctionner, un ensemble de services qui génère des charges qualifiées de communes à l'entreprise.



**QUESTION 3.3 :** Définir l'articulation de cette séance autour ou en lien avec la PFMP.

*Lien possible : Lors d'une activité de transport, un incident surgit. Cela doit amener l'élève à s'interroger sur la rentabilité du transport.*

*L'élève peut aussi passer une journée dans les différents services administratifs de l'entreprise qui l'accueille en PFMP. (Sce exploitation, Sce Transport, sce comptabilité...)*

**QUESTION 3.4 :** Déterminer les éléments que les élèves doivent collecter pour leur Fiche Descriptive d'Activité Professionnelle (coûts). Et leur Rapport d'Activités.

*Les différents aléas survenus lors des PFMP, doivent faire l'objet d'une réflexion. Et cette réflexion fait l'objet d'une épreuve E3, sous épreuve E31 Réalisation d'interventions en entreprise, (DT12 page 3/5) où il est demandé 8 fiches dont 2 sur les coûts et la gestion du transport.*